



Frais pour le nu-propietaire

Par **ARIDOM**, le **01/10/2008** à **10:57**

Je pense que mon ex, recemment nu-propietaire ainsi que son frere et sa soeur, fait passer comme charges (pour dire qu'il n'a plus d'argent pour payer la pension alimentaire de mon fils) un credit tres important pour des travaux dans la maison de sa mere

Pensez- vous que ces frais ne sont pas legaux car il aurait fallu qu'ils soient partagees par les 3 nu-propietaire?

Mon ex dit egalement qu'il depense 200€ par mois d'essence pour aller voir sa mere .Le frere et la soeur habitants tres loin cette charge devrait etre egalement partagee en 3 ? Merci pour votre reponse